

Rond-point du Débarquement : les travaux s'achèvent

Après 5 mois de travaux, le rond-point du Débarquement devient le premier giratoire à la hollandaise du territoire pour un partage de la route plus sécurisé.

LE ROND-POINT DU DÉBARQUEMENT : UNE INTERSECTION MAJEURE DE LA CIRCULATION

Le rond-point du Débarquement, situé entre Caen et Saint-Contest, compte parmi les plus importants giratoires de la Communauté urbaine. Situé dans le secteur de la Folie Couvrechef, il constitue un carrefour de circulation majeur par sa situation géographique, car il est positionné dans une zone d'activité principale du territoire de Caen la mer, où sont implantés **plus de 380 entreprises et établissements de formations**. De plus, situé sur la route départementale RD401, ce giratoire permet d'accéder à Caen via le boulevard Maréchal Juin, et à Saint-Contest via la RD22.

LE PRINCIPE DU GIRATOIRE À LA HOLLANDAISE : FAVORISER UNE CIRCULATION PARTAGÉE ET SÉCURISÉE

Le fonctionnement de cet aménagement est simple : à l'extérieur du giratoire, deux anneaux dont l'un est réservé aux piétons, et l'autre aux cyclistes. Pour emprunter le rond-point, les véhicules motorisés doivent d'abord leur céder le passage, avant de s'engager dans la voie intérieure qui leur est dédiée. Ils devront également leur céder la priorité au moment de ressortir du giratoire.

Cet aménagement permet à la fois de réduire la vitesse sur le tronçon concerné, de sécuriser les déplacements à pied et à vélo et de permettre à tous les modes de transport de cohabiter dans l'espace public.

DES DISPOSITIFS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

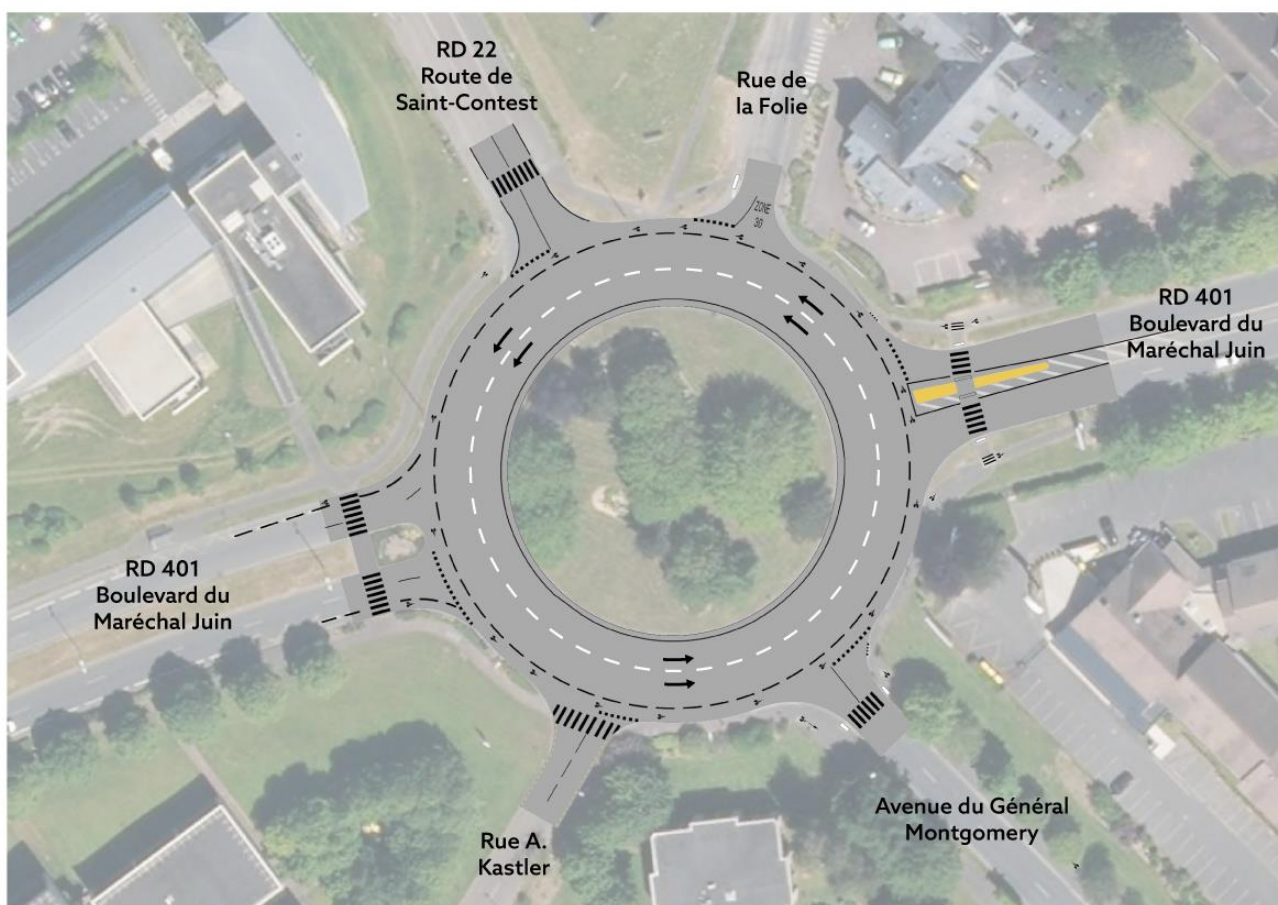
La création d'une piste cyclable bidirectionnelle, de 3 m de large facilite les accès aux cyclistes pour rejoindre Caen ou Saint-Contest. La zone est limitée à 30 km/h, des plateaux permettent de franchir le boulevard M^{al} Juin.

Une signalisation spécifique (couleur au sol) marque la continuité de l'itinéraire cyclable, en parallèle des passages piétons. Ces dispositifs incitent les automobilistes à réduire leur vitesse et augmenter leur vigilance vis-à-vis des usagers les plus vulnérables.

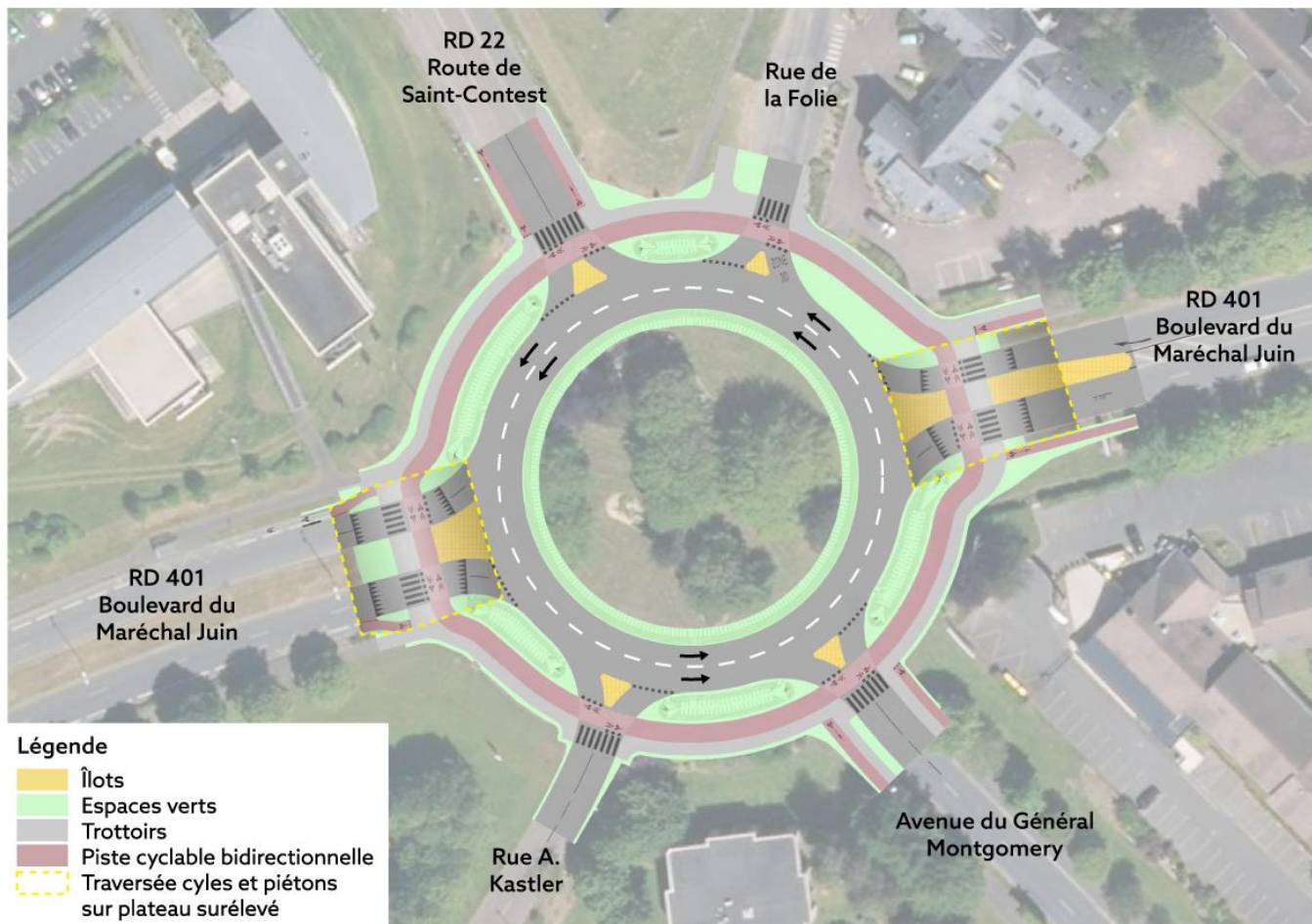
Par ailleurs, les deux voies de circulation routières du giratoire sont conservées.

La pose d'un revêtement en enrobé rouge sur les pistes et traversées cyclables renforce la sécurité des cyclistes pour qu'ils soient repérés en amont. Enfin, près de 700 m² d'espaces verts créés de part et d'autre du giratoire, favorisent l'absorption des eaux pluviales dans les sols.

LE GIRATOIRE AVANT



LE GIRATOIRE À LA HOLLANDAISE RÉALISÉ



ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS L'UTILISATION DE CE NOUVEL AMÉNAGEMENT

Des panneaux de présentation des règles de priorité ont été apposés aux entrées du rond-point afin d'accompagner les cyclistes et les automobilistes dans l'usage de ce nouvel aménagement.



LES CHIFFRES CLÉS

- Coût : 454 000 € TTC.
- Financeurs : Département du Calvados (60%) / Communauté urbaine Caen la mer (40%).
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Communauté urbaine Caen la mer.